

«CREDIT SUISSE (MONACO) S.A.M.»

Société Anonyme Monégasque

au capital de 12.000.000 euros

Siège Social : 27, avenue de la Costa - MC 98000 Monaco

BILAN AU 31 DECEMBRE 2007

(en euros)

ACTIF	2007	2006
Caisse, banques centrales, C.C.P.	26 407 134	17 533 173
Créances sur les établissements de crédit :	1 184 406 895	905 216 082
A vue.....	47 830 068	38 370 007
A terme.....	1 136 576 827	866 846 075
Créances commerciales.....	0	1 891
Autres concours à la clientèle.....	131 833 510	120 055 000
Comptes ordinaires débiteurs.....	28 802 955	27 968 436
Immobilisations incorporelles.....	4 530 223	4 218 131
Immobilisations corporelles.....	2 019 864	1 018 223
AUTRES ACTIFS.....	3 101 028	1 902 226
COMPTES DE REGULARISATION.....	1 662 734	1 649 228
TOTAL ACTIF.....	1 382 764 343	1 079 562 390
PASSIF	2007	2006
Dettes envers les établissements de crédit :	151 057 681	155 103 123
A vue.....	939 216	25 986 908
A terme.....	150 118 466	129 116 215
Comptes créditeurs de la clientèle.....	1 185 510 576	887 723 199
A vue.....	358 595 926	234 066 303
A terme.....	826 914 650	653 656 896
AUTRES PASSIFS.....	1 766 392	914 437
COMPTES DE REGULARISATION.....	8 791 987	6 309 890
PROVISIONS.....	96 000	101 000
DETTES SUBORDONNEES.....	3 000 481	3 001 209
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG.....	32 541 227	26 409 532
Capital souscrit.....	12 000 000	12 000 000
Réserves :	928 897	694 677
Réserve statutaire.....	712 520	478 300
Réserves indisponibles.....	159 186	159 186
Réserves facultatives.....	57 191	57 191
Report à nouveau.....	13 480 636	9 030 471
RESULTAT DE L'EXERCICE.....	6 131 695	4 684 384
TOTAL PASSIF.....	1 382 764 343	1 079 562 390

HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2007**(en euros)**

HORS BILAN	2007	2006
ENGAGEMENTS DONNES	24 373 336	20 828 576
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	16 615 474	10 938 283
en faveur de la clientèle	16 615 474	10 938 283
ENGAGEMENTS DE GARANTIE.....	7 757 862	9 890 293
d'ordre de la clientèle.....	7 757 862	9 890 293
ENGAGEMENTS RECUS.....	200 000	100 000
ENGAGEMENTS DE GARANTIE.....	200 000	100 000
reçus d'établissements de crédit.....	200 000	100 000

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2007**(en euros)**

	2007	2006
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION		
+ INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	54 928 517	28 269 658
+ Sur opérations avec les établissements de crédit.....	47 596 006	24 703 350
+ Sur opérations avec la clientèle	7 332 511	3 566 308
- INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	46 598 521	22 696 647
- Sur opérations avec les établissements de crédit.....	5 416 359	1 500 678
- Sur opérations avec la clientèle.....	41 182 162	21 195 969
MARGE D'INTERETS	8 329 996	5 573 011
+ COMMISSIONS (Produits).....	15 061 726	13 360 906
- COMMISSIONS (Charges).....	1 021 457	987 459
+/- GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	1 654 896	1 461 126
AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE.....	82 457	637 417
+AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 116 488	1 643 846
- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 034 030	1 006 429
PRODUIT NET BANCAIRE.....	24 107 618	20 045 001

	2007	2006
- CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION.....	14 499 196	11 984 374
- Frais de personnel.....	9 167 176	7 618 386
- Autres frais administratifs	5 332 021	4 365 988
- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	557 632	477 402
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	9 050 789	7 583 225
- COÛT DU RISQUE.....		
RESULTAT D'EXPLOITATION.....	9 050 789	7 583 225
+/- GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES.....	(4 248)	(9 524)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	9 046 541	7 573 701
RESULTAT EXCEPTIONNEL	155 729	(537 300)
+ PRODUITS EXCEPTIONNELS.....	165 765	39 308
- CHARGES EXCEPTIONNELLES.....	(10 037)	(576 608)
- IMPÔTS SUR LES BENEFICES	(3 070 575)	(2 352 017)
- DOTATIONS ET REPRISES DE FRBG ET PROVISIONS REGLEMENTEES		
RESULTAT NET	6 131 695	4 684 384

NOTES ANNEXES

Note 1 - Principes comptables et méthodes d'évaluation

1.1 Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels (bilan, hors bilan, compte de résultat et annexe) sont présentés conformément aux dispositions du règlement CRC 2000.03 du 4 juillet 2000.

1.2 Méthodes et principes comptables

Les comptes annuels ont été établis en suivant les principes et méthodes généralement admis dans la profession bancaire.

Intérêts et commissions

Les intérêts sont enregistrés au compte de résultat prorata-temporis. Les commissions sont comptabilisées selon le critère de la date d'exigibilité à l'exception de celles assimilées à des intérêts qui sont comptabilisées prorata temporis.

Opérations libellées en devises

Les éléments d'actif, de passif ou de hors bilan, libellés en devises, sont évalués au cours de marché à la date de clôture de l'exercice.

Les gains et les pertes de change, résultant d'opérations de conversion, sont portés au compte de résultat.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles comprennent le fonds de commerce, les frais d'établissement et les logiciels.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire, aux taux couramment en vigueur dans la profession.

Le fonds de commerce ne donne pas lieu à amortissement.

Pour l'exercice sous revue, nous avons acquis un droit au bail d'un montant de 250.000 euros (dont 25.000 euros payés et comptabilisés en 2006) pour les locaux à usage de bureau situés au 7, boulevard des Moulins à Monaco.

Provisions pour risques et charges

Elles sont destinées à couvrir des pertes ou des charges probables, nettement précisées quant à leur objet et leur montant mais dont la réalisation est incertaine.

Engagements en matière de retraite

Les pensions de retraite dues au titre des divers régimes obligatoires sont prises en charge par un organisme spécialisé auquel la banque et les salariés versent régulièrement des cotisations.

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lors de leur versement ; en outre, il est comptabilisé conformément à la convention collective des banques une provision pour indemnités de fin de carrière.

Fiscalité

La banque est assujettie à l'impôt sur les bénéfices selon les règles de la Principauté de Monaco (ordonnance souveraine n° 3152 du 19 mars 1964). La banque n'a pas opté pour la TVA.

Résultat sur instruments financiers

Les résultats sur instruments financiers sont comptabilisés conformément aux règlements 88-02 et 90-15 modifiés par le règlement 92.04 du Comité de réglementation bancaire.

- Les interventions dites de couverture sont comptabilisées en fonction de l'élément couvert.

- Les opérations effectuées dans le cadre de l'activité d'intermédiation sur le marché, dont la liquidité est assurée, sont évaluées selon le principe du « Mark-to-Market », les gains et pertes étant immédiatement comptabilisés dans le résultat.

Note 2 - Informations sur le bilan

2.1 COMPOSITION DU CAPITAL

Au 31 décembre 2007, le CREDIT SUISSE (MONACO) disposait d'un capital de 12 millions d'EUROS, constitué de 80 000 actions d'une valeur nominale de 150 EUR, réparties entre CREDIT SUISSE ZURICH à hauteur de 99,99 % et 0,01 % en divers

Le CREDIT SUISSE (MONACO) est consolidé par intégration globale par CREDIT SUISSE.

2.2 CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)

Ventilations	2006	Mouvements de l'exercice	2007
Capital	12 000		12 000
Réserves statutaires	478	234	712
Autres réserves	57		57
Réserves indisponibles	159		159
Report à nouveau	9 030	4 450	13 481
Résultat	4 684		6 132
TOTAL	26 410		32 541

2.3 EMPRUNT SUBORDONNE

Afin de respecter les différents ratios prudentiels, le CREDIT SUISSE (MONACO) a renforcé ses fonds propres par le biais d'un emprunt subordonné de 3 millions d'euros, souscrit auprès de CREDIT SUISSE (GUERNSEY) en juin 2001 pour une durée de dix ans.

Les intérêts sont calculés semestriellement sur la base de l'Euribor 6M + 1 %. Pour l'année 2007, le montant des intérêts payés s'élève à 154 311,08 Euros.

Dans nos fonds propres complémentaires, le montant de l'emprunt subordonné pris en compte pour le calcul de nos ratios est de : 2 400 000 Euros (amortissement par 1/5 à compter du mois de juin 2007).

2.4 IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS 2007 (en milliers d'euros)

INTITULES	Valeur brute 01.01.07	Acquis. 2007	Cessions 2007	Valeur brute 31.12.07	Cumul amort. 01.01.07	Dotat. amort. 2007	Reprises amort. 2007	Cumul amort. 31.12.07	Valeur nette 31.12.07
Fonds de commerce	3 652			3 652					3 652
Autres immobilisations incorporelles	2 664	242		2 906	2 098	106		2 204	702
- Droit au bail	330	225		555					555
- Frais d'établissement	429			429	429			429	
- Programmes et logiciels	1 905	17		1 922	1 669	106		1 775	147
Immobilisations corporelles	2 459	1 477	-53	3 883	1 463	452	-49	1 867	2 017
- Mobilier de bureau	280	145	-8	417	159	48	-7	200	217
- Matériel de bureau	1 092	136	-45	1 183	766	154	-42	879	304
- Agencement et installation	1 043	1 181		2 224	493	250		743	1 481
- Matériel roulant	44			44	44			44	
- Œuvre d'art non amortissable		15		15					15
Immobilisations en cours	22	179	-22	179					179
TOTAL	8 797	1 898	-75	10 620	3 561	558	-49	4 070	6 550

**2.5 REPARTITION DES EMPLOIS ET RESSOURCES CLIENTELE / BANQUES SELON LEUR
DUREE RESIDUELLE**
(en milliers d'euros)

	Jusqu'à 3 mois		De 3 mois à 1 an		De 1 an à 5 ans		+ de 5 ans		TOTAL au 31.12.2007
	Euros	Devises	Euros	Devises	Euros	Devises	Euros	Devises	
BILAN									
EMPLOIS									
OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES	494 710	590 706	21 985	26 229					1 133 630
CONCOURS A LA CLIENTELE	207	8 488	18 166	57 842	22 584	23 323			130 610
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE									
RESSOURCES									
OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES	27 882	69 840	16 651	33 911		685			148 969
COMPTES DE LA CLIENTELE	355 484	429 828	20 205	19 563					825 080
DETTES SUBORDONNEES A TERME					3 000				3 000
HORS BILAN									
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	9 043	3 416	3 087	1 069					16 615

2.6 CREANCES ET DETTES RATTACHEES

(en milliers d'euros)

INTERETS A RECEVOIR	Au 31.12.2007	INTERETS A PAYER	Au 31.12.2007
Sur les créances sur les établissements de crédit	3 130	Sur les dettes envers les établissements de crédit	1 159
Sur les autres concours à la clientèle	1 472	Sur les comptes de la clientèle	2 752

2.7 VENTILATION DES COMPTES DE REGULARISATION

(en milliers d'euros)
31.12.07

COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF	
- Charges constatées d'avance	437
- Produits à recevoir	1 125
- Autres comptes de régularisation actif	100
TOTAL	1 663
COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF	
- Produits constatés d'avance	
- Charges à payer	8 171
- Autres comptes de régularisation passif	621
TOTAL	8 792

2.8 REPARTITION ENTRE EUROS ET DEVICES DES EMPLOIS ET RESSOURCES

(en milliers d'euros)

ACTIF	CLIENTS	BANQUES		AUTRES	TOTAL au 31.12.2007
			dont Entreprises liées		
Euros	58 536	566 443	520 465	11 313	636 292
Devises	102 101	644 371	634 367		746 472
TOTAL	106 637	1 210 814	1 154 832	11 313	1 382 764

PASSIF	CLIENTS	BANQUES		AUTRES	TOTAL au 31.12.2007
			dont Entreprises liées		
Euros	545 428	45 038	44 943	46 196	636 662
Devises	640 082	106 020	105 182		746 102
TOTAL	1 185 510	151 058	150 125	46 196	1 382 764

Note 3 - Informations sur le compte de résultat**3.1 VENTILATION DES COMMISSIONS**

(en milliers d'euros)

31.12.07

	CLIENTELE	INTERBANCAIRE	TOTAL
CHARGES			
Commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires		28	28
Commissions relatives aux opérations s/titres		912	912
Commissions s/prestations de service pour compte de tiers		81	81
TOTAL		1 021	1 021
PRODUITS			
Commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires	2		2
Commissions s/fonctionnement des comptes	183		183
Commissions s/opérations de titres pour compte de tiers	10 579	4 004	14 582
Commissions s/prestations de service pour compte de tiers	295		295
TOTAL	11 058	4 004	15 062

3.2 VENTILATION DES FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIF AU 31.12.07

Hors classification	4
Cadres	41
Gradés	20
Employés	4
TOTAL	69

Pour des charges de personnel qui se décomposent comme suit (en milliers d'euros) :

Rémunération du personnel :	7 657
Charges de retraite :	551
Autres charges sociales :	776
Autres charges :	<u>184</u>
Total	9 167

Le montant des indemnités de fin de carrière provisionné au 31 décembre 2007 s'élève à 96 000 euros.

Note 4 - Informations sur le hors bilan**4.1 HORS BILAN SUR INSTRUMENTS FINANCIERS ET TITRES** (en milliers d'euros)

Opérations de change à terme

Les opérations de change à terme effectuées par la banque sont des opérations "d'intermédiation", la banque adossant systématiquement les opérations de la clientèle auprès d'une contrepartie bancaire.

C'est le seul type d'opérations sur instruments financiers enregistré dans les livres de la banque au 31.12.2007

	Au 31.12.2007	Au 31.12.2006
MONTANT TOTAL DES CHANGES A TERME		
DEVICES A RECEVOIR	57 502	11 021
EUROS A RECEVOIR	8 999	6 789
DEVICES A LIVRER	57 470	11 176
EUROS A LIVRER	8 986	6 616

Note 5 – Autres informations

Ratios prudentiels

Les banques sont tenues de respecter un certain nombre de ratios dits prudentiels, ceux-ci faisant l'objet d'un suivi par la commission bancaire.

Parmi ceux-ci, le ratio de solvabilité permet de mesurer le rapport entre les fonds propres et l'ensemble des risques bilan et hors bilan pondérés en fonction des opérations et de la contrepartie. Au 31.12.2007, ce ratio s'élève à 8.07 %.

Notre ratio de liquidité s'élève, quant à lui, à 172.41 % contre 100 % requis et notre coefficient de fonds propres et de ressources permanentes dépasse largement les 60 % requis.

RAPPORT GÉNÉRAL

Exercice 2007
le 26 mars 2008

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport de l'accomplissement de la mission générale et permanente, qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, vous nous avez confiée par décision de l'assemblée générale ordinaire annuelle pour les exercices 2007, 2008 et 2009.

Les états financiers et documents annexes, arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, ont été mis à notre disposition dans le délai prévu à l'article 23 de la même loi n° 408.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles, et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre Société, pendant l'exercice 2007, le bilan au 31 décembre 2007, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice de douze mois, clos à cette date, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, l'évaluation de leur présentation d'en-

semble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société. Nous estimons que nos contrôles fondent correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'Administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

A notre avis, le bilan au 31 décembre 2007, le compte de résultat de l'exercice 2007 et l'annexe ci-joints, qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre Société au 31 décembre 2007, ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'Administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la Loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre Société.

Les Commissaires aux Comptes.

François BRYCH

Claude PALMERO

Le Rapport de gestion est tenu à disposition du public auprès du siège social du CREDIT SUISSE (Monaco) : 27, avenue de la Costa, à Monaco.